Quarantième Année — N° 25 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES VENDREDI 25 JANVIER 1895.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 12 fr. 50. . . Six mois . . 25 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Pour les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.
à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 18. —
à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 24 JANVIER 1895

LES DÉMARCHES DE M. BOURGEOIS

M. Léon Bourgeois a repris son courage à deux mains et de nouveau s'est mis en campagne ; parcourant les rangs pressés de nos éminents députés et de nos augustes sénateurs, et parmi eux, cherchant des yeux ceux qui sont déjà plus ou moins teintés de radicalisme ou qu'il juge d'un tempérament à se laisser tremper dans la sauce radicale, à celui-ci, à celui-là, il offre, au hasard, un portefeuille que d'abord ils commencent par accepter, mais que peu, après, presque tous lui rapportent à domicile, alléguant modestement et les yeux baissés, divers prétextes d'empêchement doctrinal ou d'incompatibilité d'humeur.

Il va sans dire que ces scrupuleux gardent à part soi le vrai motif de leur refus, qui est que, réflexion faite, le ministère Bourgeois, dans les circonstances actuelles, leur est apparu comme une assez pauvre et très courte aventure qu'il est sage de ne point courir, afin de se réserver pour des temps meilleurs et des ministères plus longs.

En effet, les républicains modérés, mais conciliants, et les républicains radicaux, mais condescendants, peuvent, aussi bien les uns que les autres, s'inspirer de la même raison, car il est certain que ce ministère soi-disant radical ne peut, par sa durée, compenser les inconvénients d'en avoir fait partie ; pour se compromettre vis-à-vis des libéraux et des modérés, pour se démonétiser aux yeux farouches des *purs*, il faudrait au moins avoir la chance de pouvoir escompter les fruits de son dévouement; or, les fruits, en politique comme en horticulture, demandent du temps pour mûrir, et le temps, c'est justement ce que la combinaison Bourgeois ne saurait garantir.

Ces raisons-là doivent se trouver au fond des mécomptes qu'éprouve M. Bourgeois, et ces mécomptes mêmes ont un air de châtiment quand on voit à quelles compromissions il s'ingénie, avec quelle obstination consciente il poursuit une concentration politique absurde autant qu'immorale, parce qu'elle ne comporte plus depuis longtemps que de bas trafics, que des compétitions personnelles et de vilaines intrigues où le bien public est le dernier des soucis.

Sans doute, le misérable spectacle auquel nous assistons en ce moment va sous peu de jours avoir forcément sa fin, mais nous pouvons d'avance être persuadés que le dénouement sera digne de la pièce.

LE GÉNÉRAL DE GALLIFFET

au cadre de réserve

Paris, 23 janvier. — Aujourd'hui, le *Journal officiel* publie un décret du président de la République contre signé par le ministre de la guerre, en vertu duquel le général de division de Galliffet (Gustave Alexandre-Auguste), membre du conseil supérieur de la guerre, né le 23 janvier 1820, est admis dans la seconde section du cadre de l'état major général de l'armée, conformément à l'article 37 de la loi du 13 mars 1875.

Ainsi se termine une carrière militaire qui compte quarante-sept années de service.

C'est le général Jamont, commandant du 6e corps, qui succède au général de Galliffet comme inspecteur d'armée.

A propos de la retraite du général de Galliffet, le *Matin* a offert ses colonnes à cet officier général pour qu'il pût librement exprimer son opinion sur notre situation militaire et retracer quelques souvenirs de ses nombreuses campagnes.

Le général de Galliffet a décliné cette proposition en adressant au *Matin* la lettre suivante :

« Je souhaite de mourir dans le silence de tous. Le bien qu'on pourrait dire serait discuté. Le mal serait approuvé

« Mon successeur est meilleur que moi. On en dira, plus tard, autant du sien. C'est le progrès ! J'ai été « mblé et on me croira d'autant plus que la question ne sera pas discutée.

» GVE GALLIFFET. »

Bachelier avant seize ans, grâce à une dispense d'âge, engagé le 22 avril 1838, comme cavalier au 1er régiment de hussards, M. de Galliffet fut promu sous-lieutenant le 30 décembre 1853, dans le régiment des guides. Il fit les campagnes de Crimée, d'Algérie, d'Italie, du Mexique et fut nommé colonel du 8e régiment de hussards le 7 janvier 1867.

Général de brigade le 30 août 1870, général de division en 1875, commandant du 9e corps en février 1879, puis du 12e corps de 1882 à 1885, M. de Galliffet siégea au conseil supérieur de la guerre depuis 1888 en qualité d'inspecteur général de corps d'armée et de commandant éventuel d'une armée.

Il a dirigé, en 1891, dans les plaines de Champagne, les manœuvres d'une partie des forces qu'il aurait conduites au feu en cas de guerre.

C'est à la suite de ces manœuvres qu'il obtint à la revue de Vitry-le-François, le 17 septembre, la médaille militaire, suprême distinction qu'il qualifiait lui-même de « maréchalat démocratique » et dont il porte toujours l'insigne, de préférence à la rosette de la Légion d'honneur.

L'an dernier, il présidait, en Beauce, aux manœuvres d'une autre partie de son armée, et il les clôturait par un ordre du jour où il annonçait que la sage limite d'âge le ferait dans peu de temps quitter le service actif.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE EN 1894

Nos importations du 1er janvier au 31 décembre se sont élevées à 4 119.465.000 francs; et nos exportations, à 3.277.047.000 francs, soit au total : 7.394.512 000 francs.

Comparé à celui de l'année 1893, le mouvement des échanges s'est accru de plus de 300 millions ; il reste encore inférieur de plus de 250 millions à celui de 1892.

Ce sont surtout nos importations qui ont progressé l'an dernier ; les statistiques présentent, en effet, une différence de 266 millions en faveur de l'exercice 1894, et cet excédent porte plus des deux tiers sur les objets d'alimentation.

Les exportations de matières premières dépassent de 65 millions celles de 1893, les sorties de produits fabriqués ont diminué de 44.

Les échanges de l'Angleterre avec la France atteignent en 1894, 1400 millions; la Belgique, l'Allemagne et les Etats-Unis font avec nous un commerce qui s'élève à 2200 millions; la Suisse, l'Italie et l'Espagne ne sont plus inscrites à elles trois que pour 900 millions.

BILAN DE L'EUROPE

Sous ce titre, nous lisons dans le *Journal de Bruxelles* :

« Depuis dix ans la population ne s'est guère accrue que de 10 p. c. en Europe; les dépenses publiques ont augmenté de 22,5 p. c., les dépenses militaires de 23,5 p. c.

» Les dettes publiques ont augmenté en dix années de 28 milliards de francs ou 32 p. c.

» Les dépenses militaires en sont arrivées au chiffre annuel de 5.303.000.000 francs.

» La dette collective de l'Europe en 1893 se monte au chiffre formidable de *cent seize milliards de francs*.

» Combien de temps pourrons-nous soutenir une situation pareille?

» En admettant le taux moyen de 4 p. c., l'intérêt à servir pour une dette aussi immense devient pour les peuples une charge annuelle de près de 5 milliards de fr.; chaque jour davantage l'Europe s'engouffre dans une situation plus désastreuse ; ajoutons à la charge militaire annuelle de 5 milliards citée plus haut, elle n'a pas moins de 10 milliards de francs à payer ; c'est le travail européen qui doit les fournir.

» On croit rêver devant de pareils chiffres, et lorsque les savants officiels se basent sur les *anciennes lois économiques* pour juger de l'avenir, on est en droit de se demander s'ils ne sont pas dans l'erreur: jamais on n'a rencontré semblable situation dans le passé pour servir d'exemple.

» Les législateurs ne font que de la politique, jamais d'affaires. Le jour où nos Parlements traitent les questions financières, les tribunes sont vides, les députés inattentifs, le public désintéressé. Guerre sino-japonaise, question monétaire, baisse des prix, souffrances agricoles, manque de travail, que sont ces questions économiques, si vitales qu'elles soient, à côté de la chute d'un ministre !

» L'état de crise où nous vivons depuis vingt ans, tout le monde en est d'accord, nécessite autre chose. Mais il est bien à craindre que la crise politique si grave qui vient d'éclater en France n'éloigne de nouveau plus que jamais les solutions économiques qu'il serait si désirable pourtant de voir réaliser.

» Comment cette permanente impuissance finira-t-elle ? Faisons comme tout le monde, n'y pensons pas ; faisons comme l'autruche, cachons-nous la tête en nous imaginant que le danger aura disparu. »

Le manifeste de l'« Union libérale »

Le groupe de l'Union libérale vient d'adresser, sous forme de circulaire, à ses adhérents, un rapport politique sur les cinq dernières années.

Les *Débats* en donnent les principaux passages :

« La discussion de lois à peine suffisantes à défendre la société contre ceux qui veulent la détruire consomma la fusion du parti radical avec le parti socialiste. Il suffisait, pour le prévoir, d'un peu d'attention et de bon sens. Les radicaux, en effet, ont toujours agi sur les masses populaires en exploitant sous toutes les formes le contraste douloureux de la richesse et de la misère, de la vie large et aisée d'une minorité sociale et de l'existence étroite et souvent difficile du plus grand nombre.

» L'envie et la haine sont les seules semences que leur main ait confiées au sillon qu'ils ont tracé. Mais comment la revision de la Constitution, la séparation de l'Église et de l'Etat, la laïcisation des hôpitaux ou même les hardiesses de la coéducation des sexes pourraient-elles corriger ces inégalités sociales ? D'autres alors sont venus, promettant de réaliser sur l'heure les espérances chimériques qu'on avait fait naître, et de mettre entre les mains du peuple ces éléments de la richesse que les radicaux lui montraient de loin pour l'irriter.

» Les radicaux ont senti que les socialistes leur prenaient leurs troupes; ils se sont mis à courir pour les rejoindre: c'est là ce qu'on verra toujours.

» Mais cette concentration nouvelle à laquelle les jeunes chefs du radicalisme se résignent, tout en regrettant l'autre, a produit un autre effet, dont l'importance est à nos yeux plus grande encore, parce qu'elle a amené la constitution d'une véritable majorité de gouvernement. Un souffle vraiment nouveau a passé sur notre pays: les querelles religieuses se sont apaisées; tout un parti qui, jusque-là, n'avait songé qu'à créer des embarras au pouvoir et ne concourait à la marche des affaires publiques que par le renversement des ministères s'est divisé en deux fractions, dont la plus importante s'est ralliée à la république.

» En même temps, des hommes considérables, les uns par leurs longs services et leur expérience parlementaire, les autres par l'étendue de leur savoir et leur éloquence, ont nettement répudié les alliances qui les inféodaient au parti radical ou les souvenirs qui les rapprochaient de lui, et ont à l'occasion marqué par leurs votes et par leurs discours qu'ils entendaient reprendre la place qui leur appartient dans ce grand parti qui est le nôtre et qui n'a pour devise : le progrès par la liberté. »

Voici la dernière partie de la circulaire :

« Les derniers mois de l'année 1894 ont montré que, s'il y a dans la Chambre une majorité de gouvernement, cette majorité est instable et ne semble pas avoir toujours conscience d'elle-même ; le gouvernement dans ses propositions, Vue du dehors, elle paraît se former et se dissoudre un peu au hasard. Les ministres sont trop souvent seuls à exprimer les sentiments qu'ils lui supposent; ils sont ainsi amenés à poser très souvent la question de cabinet; ce n'est pas la majorité qui soutient le ministère, c'est le ministère qui soutient la majorité. L'incertitude que produit un pareil état est très nuisible à nos affaires. Quelle suite dans leurs desseins peuvent avoir des hommes qui ne sont pas sûrs du lendemain ? »

M. CASIMIR-PERIER

Les vraies raisons de la démission Casimir-Périer

Un homme politique influent assure que la démission de M. Casimir-Périer ne se rapporte pas à des questions d'ordre privé, mais à l'affaire du nettoyage, qu'il voulait poursuivre jusqu'au bout.

M. Dopffer avait lancé des mandats de perquisition contre des députés et sénateurs (sept, dit-on), et le commissaire chargé de ces perquisitions, ouvrait aussitôt prévenu la préfecture de police, celle-ci les députés inculpés et la perquisition, éventée, n'a rien donné.

Il était ainsi mis en demeure de renoncer au nettoyage ou de se retirer.

C'est devant ces résistances auxquelles des ministres n'étaient pas étrangers qu'il a renoncé au pouvoir.

Et un soir, discours d'adieu, à l'Elysée, il a dit en effet à peu près ces mots : « Tout le monde me jette la pierre, mais si je révèle un jour, et je le ferai peut-être, mes motifs, tout le monde m'approuvera. »

Nous donnons ces faits sous toutes réserves.

M. Casimir-Périer et les pauvres

On assure que pendant toute sa présidence, M. Casimir-Périer aurait fait intégralement distribuer aux pauvres, à la fin de chaque mois, le reliquat de sa liste civile, ne voulant pas garder un sou de ce qu'il ne dépensait pas pour tenir l'Elysée.

De plus, le 31 décembre, c'est-à-dire en six mois et trois jours, il aurait fait distribuer aux pauvres deux cent mille francs de sa fortune personnelle.

UNE INTERVIEW AVEC M. FÉLIX FAURE

Le *Temps* résume ainsi l'entretien qu'un des correspondants du *Neues Wiener Tagblatt* a eu avec le nouveau président de la République française :

« Vous savez, lui dit M. Félix Faure, que je n'ai pas songé à poser ma candidature. Cet honneur, si grand qu'il puisse être, n'est pas de mon goût. Je le trouverais plutôt dur que doux, et tel honneur lui a été donné, il doit l'accepter et faire tout son possible pour s'en montrer digne. »

Puis faisant allusion à l'impression produite par son élection tant en France qu'à l'étranger, M. Faure s'exprime ainsi :

« Si mes appréciations me rendent si heureux et si fier, c'est en considération de la force et de l'autorité qui me sont donnée par ce fait même. Ce qui m'est particulièrement agréable, c'est que personne en France ne donne une fausse signification à mon élection. Ce que le contraire a voulu faire, dans les circonstances présentes, c'était élever à la plus haute magistrature de l'Etat un enfant du peuple, un homme qui a peiné à la tâche et qui a toujours eu le sens du devoir et le désir de l'accomplir.

» Ce que j'ai été dans le passé, je continuerai de l'être dans l'avenir : quoique je ne sois pas encore bien vieux, je suis arrivé à un âge où un homme ne change pas de caractère. »

Parlant ensuite des commentaires de la presse étrangère, le président fit ces remarques :

« C'est là une manifestation favorable plutôt pour mon pays que pour moi-même. La pacifique transmission du pouvoir exécutif, survenue deux fois de suite dans l'espace de six mois, a fait une grande impression au dehors. Dorénavant, l'on sait que la politique étrangère de la France reste invariable quel que soit le parti au pouvoir. La France veut être forte et digne dans la paix, et ce qui la rend si fière de se sentir revivre, c'est de pouvoir coopérer avec énergie et autorité dans la noble tâche qui a pour but d'assurer la concorde entre les nations. J'ai beaucoup voyagé et j'ai souvent en l'occasion d'échanger mes vues avec des hommes politiques étrangers. Peut-être sont-ce mes idées bien connues en pareille matière qui ont dans une certaine mesure suscité les remarques que l'on a faites sur mon élection. »

Quant à l'étonnement de certains journaux français au sujet de la formation d'un cabinet Bourgeois, M. Félix Faure s'exprime en ces termes :

« Ces journaux ne m'ont peut-être pas compris lorsque, après le congrès, j'ai déclaré que je cessais d'appartenir à un parti pour devenir l'arbitre de tous. La convocation du congrès n'a rien changé aux événements qui l'avaient précédé, bien que les deux faits en question fussent étroitement unis.

» Lorsque le ministère auquel j'appartenais fut renversé il y eut dans la Chambre un mouvement favorable à un cabinet de concentration. Mon devoir était d'en tenir compte et de faire appel à l'homme le mieux en mesure de suivre une telle politique. »

En réponse à une question sur le programme du nouveau ministère, M. Félix Faure déclara que c'était là l'affaire du cabinet, et que tout gouvernement en harmonie avec la majorité du Parlement ne rencontrerait pas la moindre opposition du côté de l'Elysée. Il a été dit que le caractère principal de l'administration du nouveau président serait une extrême correction. M. Faure a hautement apprécié ces éloges et il est lui-même bien certain de s'en montrer toujours digne.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Les pourparlers de mercredi

Paris, 23 janvier. — Une réunion a eu lieu ce matin chez M. Bourgeois. MM. Demôle, de Verninac, Lockroy, Combes, Cavaignac, Doumer et Georges Cochery y assistaient. La question budgétaire a été de nouveau agitée dans cette réunion.

Une nouvelle réunion aura lieu vers trois heures. M. Léon Bourgeois doit se rendre cet après-midi, à quatre heures, au palais de l'Elysée, afin de rendre compte de ses démarches à M. le président de la République.

Refus de M. Georges Cochery

M. Georges Cochery fait communiquer à la presse la note suivante :

« Appelé hier soir par M. Bourgeois, M. Georges Cochery lui a tout d'abord déclaré qu'il ne croyait pas pouvoir entrer dans une combinaison dont le programme comprendrait le principe de l'impôt global sur le revenu, combattu par lui à la tribune en juillet dernier.

» Sur l'insistance de M. Bourgeois, M. G. Cochery consentit à examiner dans une entrevue qui a eu lieu hier soir si une solution transactionnelle pourrait être acceptée de part et d'autre. Mais dans une dernière conférence tenue ce matin, un accord sur ce point a été définitivement jugé impossible.

» M. Georges Cochery, persistant à se considérer comme personnellement trop engagé dans la question, a donc dû prier M. Bourgeois de lui rendre toute liberté. »

Nouvel échec de M. Bourgeois

Paris, 23 janvier. — Cette fois, c'est M. Cochery qui met à bas la deuxième combinaison laborieusement échafaudée par le député de la Marne. Cette nouvelle répandue d'assez bonne heure au Palais Bourbon, y produit une grosse sensation. Nous rencontrons M. Bouge qui trouve que « M. Bourgeois se diminue considérablement avec le système qu'il emploie. Qu'il fasse, ajoute-t-il, un programme radical, un programme avancé; qu'il fasse ce qu'il voudra, mais que ce soit net et sans ambiguïté. »

Même langage est tenu par pas mal de députés du centre. « La concentration est une utopie, nous dit l'un d'eux, à laquelle M. Bourgeois a le tort de tout vouloir sacrifier. Pourquoi M. Bourgeois ne fait il pas un cabinet radical ? »

M. Dujardin-Beaumetz nous fait la même réflexion : « Que M. Bourgeois, s'écrie-t-il, impatienté, recrute un cabinet radical homogène et il tiendra ce qu'il tiendra, mais qu'il en finisse! Si nous sommes battus, eh bien! on passera à d'autres. »

M. Bourgeois (Jura) exprime la même idée M. Riotteau, adversaire de l'impôt sur le revenu, demande lui aussi une solution. « Nous voterons contre, dit-il; on verra après. » M. le Hérissé dit qu'il est monstrueux que le sort du pays soit suspendu à une décision de M. Cochery.

Nous venons d'entendre, dans un groupe, plusieurs députés, vieux parlementaires, qui se plaignent et s'effrayent de la place que prennent les jeunes et du rôle qu'ils jouent. « Les intrigues des Poincaré, des Barthou, des Cochery sont un mauvais son de cloche, disent-ils; ils opèrent sans discipline au gré de leurs ambitions, de leurs appétits et il en résulte que les anciens sont discrédités, incapables d'agir; il n'y a plus d'hommes, de la sorte, les jeunes n'ayant pas l'étoile nécessaire. C'est à Bourgeois seulement que M. Bourgeois s'est amoindri, si ou a encore M. Waldeck-Rousseau; mais M. Waldeck Rousseau, c'est la dissolution, et la situation budgétaire rend la dissolution impossible, véritable imbroglio inextricable.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que les radicaux accusent M. Bourgeois de trahison et que les amis de M. Bourgeois accusent les modérés d'avoir manœuvré pour amener le gâchis actuel. Un de ces derniers disait à ce sujet : « M. Poincaré savait bien qu'il refuserait en dernière analyse à cause de l'impôt sur le revenu; M. Cochery le savait aussi. Pourquoi l'un et l'autre ont-ils attendu le dernier moment pour sortir de la combinaison après avoir fait semblant d'y entrer? Tout simplement pour mieux la ruiner.

» M. Leydet et M. Dupuy-Dutemps estiment que les hésitations de M. Bourgeois le diminuent considérablement; et M. Leydet ajoute : « Ce n'est pas lui seulement qui se trouve atteint, mais en même temps les institutions déjà bien déconsidérées. »

C'est la note mélancolique et, il faut le remarquer, elle est générale. Nous avons échangé quelques observations avec plusieurs députés républicains; ils trouvent la situation alarmante. « Pas de budget, pas de ministère, un président de la République qui ne peut même pas encore recevoir les ambassadeurs étrangers, le désordre dans les esprits, la déconsidération à l'intérieur, ce sont là de grosses difficultés. » Tel est le cri unanime.

La situation est exactement semblable à ce qu'elle était au lendemain de la démission de M. Ch. Dupuy ; celle-ci provoqua la démission de M. Casimir-Périer. Que sortira-t-il des démissions successives que M. Bourgeois est obligé de porter à l'Elysée après chaque essai infructueux. La tâche du président de la République devient d'heure en heure plus difficile.

Nouvelles démarches de M. Bourgeois

La réunion qui a eu lieu ce matin chez M. Bourgeois s'est prolongée jusque midi et demi.

MM. Demôle, de Verninac, Lockroy, Combes, Cavaignac, Doumer et Cochery y assistaient.

Dans cette réunion, on a longuement agité la question de l'impôt sur le revenu. L'accord n'est pas encore établi sur cette question. A 3 heures, a eu lieu une nouvelle réunion chez M. Bourgeois. M. Cochery a de nouveau mis sur le tapis la question de l'impôt sur le revenu : on sait la décision qu'a prise M. Cochery.

Voilà encore M. Bourgeois sans ministre des finances. Va-t-il s'adresser à M. Cavaignac ? on ne le sait pas encore. Nous avons dit hier que M. Sarrien refusait le portefeuille de la justice pour raisons de santé; M. Léveillé, pressenti, a refusé aussi ; on a alors fait appel à M. Demôle, sénateur, qui a demandé à réfléchir et a promis de répondre ce soir. M. Maurice Lebon a, comme nous le faisions pressentir, refusé nettement le portefeuille des colonies.

M. Doumer, en raison de ses rapports assez difficiles avec M. Hanotaux, a également refusé ce soir d'entrer dans la combinaison.

On a parlé un moment de M. Peytral pour les finances mais son acceptation reste incertine.

La conférence de cette après-midi n'a donc pas encore abouti. En désespoir de cause M. Bourgeois a fait appel à M. Maruéjouls, député de l'Aveyron qui, comme M. Demôle, a promis de répondre ce soir.

Les radicaux sont de plus en plus mécontents. Les amis de M. Bourgeois se demandent pourquoi il n'essaierait pas de former un cabinet radical.

M. Bourgeois s'est rendu ce soir à l'Elysée : il a informé M. Félix Faure des démarches qu'il a faites et a exprimé son espoir d'arriver à former un cabinet ; il a ajouté qu'il allait continuer ces démarches dans la soirée, mais qu'il ne savait pas s'il reviendrait à l'Elysée ce soir même ou demain.

Malgré cet optimisme de M. Bourgeois, on doute, dans les couloirs, en raison de l'incertitude où on est sur le personnel du cabinet, ce qu'il adviendra de sa combinaison. Les opportunistes se frottent les mains; ils n'avaient jamais osé espérer un tel désarroi.

Ce soir une nouvelle conférence aura lieu chez M. Bourgeois. Les conférences lui ont mal réussi jusqu'ici ; il ne semble pas qu'il y ait de raison pour que celle ci lui soit plus favorable.

La note officieuse est ainsi conçue :

« M. Léon Bourgeois s'est rendu à 4 h. 20 à l'Elysée pour rendre compte au président de la République de l'état de ses négociations. Son entretien avec M. Félix Faure s'est prolongé jusqu'à 5 h. 1/2. M. Léon Bourgeois continue ses pourparlers avec le ferme espoir de les voir aboutir. »

Paris, 23 janvier. — A neuf heures du soir, on communique la note officieuse suivante :

« En sortant de l'Elysée, M. Léon Bourgeois s'est rendu à son domicile où a été tenue une nouvelle réunion à laquelle ont assisté MM. Lockroy, Doumer, Combes, de Verninac et Demôle. M. Bourgeois reverra demain le président de la République. »

Paris, minuit. — La conférence que nous avons annoncée a eu lieu chez M. Bourgeois de sept à neuf heures, entre MM. de Verninac, Léveillé, Demôle, Combes et Lockroy.

M. Bourgeois a fait savoir que M. Doumer, à qui il avait songé pour le portefeuille des finances, considérait que sa présence dans le Cabinet pouvait en raison de son programme sur l'impôt sur le revenu, effarouscher un certain nombre d'hommes politiques appelés à faire partie de ce Cabinet, se retirait de la combinaison.

M. Doumer voulait introduire de suite l'impôt sur le revenu dans le budget.

M. Bourgeois a fait connaître que M. Maruéjouls refusait pour raison de santé d'accepter un portefeuille.

Enfin il a annoncé que M. Hanotaux acceptait de nouveau d'entrer dans la combinaison.

La détermination de M. Hanotaux était due à l'attribution du portefeuille de la guerre à M. Cavaignac, et du portefeuille de la marine à M. Lockroy.

Devant cette décision de M. Hanotaux, M. Bourgeois pria M. Lockroy de prendre le portefeuille de l'instruction publique, et offrit la marine à M. Combes qui accepta.

Une seconde conférence entre les ministrables a eu lieu ce soir chez M. Bourgeois. Seuls MM. Terrier, Ricard, Hanotaux et Sarrien, qui avaient été appelés, ne sont pas venus.

Y assistaient : MM. Cavaignac, Combes, Lockroy, de Verninac, Léveillé et Demôle.

A minuit, cette conférence durait encore.

M. Félix Faure s'est couché à onze heures. Tout est formé à l'Elysée.

Paris, 23 janvier. — On sait le rôle qu'a joué l'impôt sur le revenu dans la crise ministérielle: il a été la grosse difficulté, la pierre d'achoppement qui a fait échouer les négociations de M. Bourgeois avec M. Poincaré d'abord, avec M. Cochery ensuite.

Mais il y a eu d'autres difficultés qu'on a laissées dans l'ombre, et auxquelles la question de l'impôt sur le revenu a servi de paravent.

L'amnistie a été vite réglée; nous avons indiqué dans quelles conditions les condamnés pour faits d'anarchie et pour faits de trahison en seraient exceptés.

Mais on a encore discuté la réponse à faire aux diverses interpellations qu'on prévoit; on a aussi agité la question de la séparation des Eglises et de l'Etat. Sur ce dernier point, il a été résolu qu'il ne serait proposé que des mesures préparatoires.

Dès maintenant, le centre, s'il faut en croire les bruits qui circulent dans les cercles politiques, serait décidé à faire la vie dure à M. Bourgeois, et à lui refuser tous les ordres du jour de confiance.

M. Cochery, furieux d'avoir vu s'échapper de ses mains le portefeuille qu'il croyait déjà tenir, ne sera pas le dernier à animer le centre contre M. Bourgeois.

Paris, 23 janvier. — La seconde conférence chez M. Bourgeois a duré jusqu'à 1 heure du matin.

Les pourparlers ont dû être difficiles, car à minuit MM. Lockroy, Demôle et Combes sont allés chez M. Peytral pour le pressentir; ils revinrent peu après chez M. Bourgeois sans M. Peytral.

Le plus grand mystère est observé par les « anabaptistes », à la fois sur la démarche chez M. Peytral, et sur la conférence elle-même.

Les physionomies étaient déconfites. L'impression est nettement mauvaise ; M. Bourgeois retournera demain matin, à neuf heures, à l'Elysée.

AU SENAT

Paris, 23 janvier. — En arrivant au Sénat aujourd'hui, nous trouvons les rares sénateurs qui sont venus au Luxembourg fort préoccupés de la prolongation de la crise. La plupart des membres de la haute assemblée n'ont jamais fait de vœux pour la combinaison Bourgeois; néanmoins, beaucoup s'y résignaient et l'insuccès du député de la Marne les inquiète, parce qu'ils se demandent ce que fera M. Faure.

On parlait beaucoup dans les couloirs de M. Demôle, l'ancien vice-président du Sénat, qui jouit dans la haute assemblée d'une grosse influence et de qui il a été question en diverses circonstances pour le portefeuille de la justice. En traversant un groupe de sénateurs nous entendons l'un d'eux dire : « Il se pourrait bien en fin de compte que M. Demôle fût chargé de former un cabinet.

— Vous n'y pensez pas, réplique un autre; c'est pour un portefeuille, peut-être, mais à coup sûr ce n'est pas pour la présidence du conseil qu'on pourrait l'appeler.

— Un portefeuille dans la combinaison Bourgeois ? Jamais.

— Et pourquoi donc ?

— Pourquoi ? Parce que M. Demôle est notoirement hostile au programme du député de la Marne. Croyez-vous, par hasard, que notre ancien vice-président voterait l'amnistie ? Non, sans doute. Admettons que M. Demôle ne puisse être le collaborateur de M. Bourgeois, s'ensuit-il que M. Faure voulût lui confier la présidence du conseil ? Non. S'il est appelé, ce ne sera qu'à titre consultatif. »

Telle est la conversation que nous avons recueillie dans un groupe de sénateurs. Nos renseignements particuliers nous indiquent d'ailleurs que la Chambre haute verrait avec plaisir M. Demôle prendre le portefeuille de la justice ; mais encore un coup l'ex-vice-président du Sénat ne peut faire partie d'un cabinet présidé par M. Bourgeois.

Somme toute, l'impression au Luxembourg est des plus mauvaises. Les sénateurs sont soucieux, et il y a de quoi.

LAINAGES

L'été prochain sera sans contredit sous la domination du crêpon, si toutefois on peut donner ce nom à ces tissus si compliqués et élaborés que mettent au monde, sans se reposer, les habiles et féconds fabricants de la Picardie. Il est vraiment surprenant de voir l'inépuisable variété des collections de cette région, et nous comprenons fort bien l'exclamation de ce fabricant étranger, alors qu'il avait pu obtenir, à prix d'or, la vue d'une collection réputée : « Non, je ne pourrai rien copier. Vos fabricants sont trop forts. Ils font trop de nouveautés ! »

On a produit pour l'été prochain des quantités prodigieuses de dessins différents en créponnés, gaufrés, etc., et ainsi que nous l'avions fait pressentir, on s'est porté sur les genres à fils brillants formant travers et bouillonnés.

On a sorti des effets jacquarts ravissants et on peut actuellement offrir des séries complètes de qualités et de genres différents.

Les tissus à jour, que nous avions prévus, auront également un débouché.

De même, les tissus avec soie, les broderies, etc.

Les genres avec fils moulinés coton, effets teinture se sont beaucoup vendus pour certaines régions et nous souhaitons, pour le bien de tous, que nos prévisions ne se réalisent pas en ce qui concerne les difficultés de fabrication.

On présente actuellement pour l'arrière-saison des créponnés fabriqués avec des fils tricotine qui

BOURSE DE PARIS DU 24 JANVIER

Valeurs	Cours précédent	Cours du jour
3 0/0	102 20	101 85
3 0/0 ancien	100	100
3 0/0 amortissable	101 50	101 35
4 0/0	107	106 75
4 0/0 français 1878	100	100
4 0/0 français 1880	103	103
4 1/2 0/0 français 1883	109	109
4 1/2 0/0 français 1889	109	109
4 1/2 0/0 français 1890	109	109
4 1/2 0/0 français 1891	109	109
4 1/2 0/0 français 1892	109	109
4 1/2 0/0 français 1893	109	109
4 1/2 0/0 français 1894	109	109
4 0/0 français 1895	109	109
4 0/0 français 1896	109	109
4 0/0 français 1897	109	109
4 0/0 français 1898	109	109
4 0/0 français 1899	109	109
4 0/0 français 1900	109	109
4 0/0 français 1901	109	109
4 0/0 français 1902	109	109
4 0/0 français 1903	109	109
4 0/0 français 1904	109	109
4 0/0 français 1905	109	109
4 0/0 français 1906	109	109
4 0/0 français 1907	109	109
4 0/0 français 1908	109	109
4 0/0 français 1909	109	109
4 0/0 français 1910	109	109
4 0/0 français 1911	109	109
4 0/0 français 1912	109	109
4 0/0 français 1913	109	109
4 0/0 français 1914	109	109
4 0/0 français 1915	109	109
4 0/0 français 1916	109	109
4 0/0 français 1917	109	109
4 0/0 français 1918	109	109
4 0/0 français 1919	109	109
4 0/0 français 1920	109	109
4 0/0 français 1921	109	109
4 0/0 français 1922	109	109
4 0/0 français 1923	109	109
4 0/0 français 1924	109	109
4 0/0 français 1925	109	109
4 0/0 français 1926	109	109
4 0/0 français 1927	109	109
4 0/0 français 1928	109	109
4 0/0 français 1929	109	109
4 0/0 français 1930	109	109
4 0/0 français 1931	109	109
4 0/0 français 1932	109	109
4 0/0 français 1933	109	109
4 0/0 français 1934	109	109
4 0/0 français 1935	109	109
4 0/0 français 1936	109	109
4 0/0 français 1937	109	109
4 0/0 français 1938	109	109
4 0/0 français 1939	109	109
4 0/0 français 1940	109	109
4 0/0 français 1941	109	109
4 0/0 français 1942	109	109
4 0/0 français 1943	109	109
4 0/0 français 1944	109	109
4 0/0 français 1945	109	109
4 0/0 français 1946	109	109
4 0/0 français 1947	109	109
4 0/0 français 1948	109	109
4 0/0 français 1949	109	109
4 0/0 français 1950	109	109
4 0/0 français 1951	109	109
4 0/0 français 1952	109	109
4 0/0 français 1953	109	109
4 0/0 français 1954	109	109
4 0/0 français 1955	109	109
4 0/0 français 1956	109	109
4 0/0 français 1957	109	109
4 0/0 français 1958	109	109
4 0/0 français 1959	109	109
4 0/0 français 1960	109	109
4 0/0 français 1961	109	109
4 0/0 français 1962	109	109
4 0/0 français 1963	109	109
4 0/0 français 1964	109	109
4 0/0 français 1965	109	109
4 0/0 français 1966	109	109
4 0/0 français 1967	109	109
4 0/0 français 1968	109	109
4 0/0 français 1969	109	109
4 0/0 français 1970	109	109
4 0/0 français 1971	109	109
4 0/0 français 1972	109	109
4 0/0 français 1973	109	109
4 0/0 français 1974	109	109
4 0/0 français 1975	109	109
4 0/0 français 1976	109	109
4 0/0 français 1977	109	109
4 0/0 français 1978	109	109
4 0/0 français 1979	109	109
4 0/0 français 1980	109	109
4 0/0 français 1981	109	109
4 0/0 français 1982	109	109
4 0/0 français 1983	109	109
4 0/0 français 1984	109	109
4 0/0 français 1985	109	109
4 0/0 français 1986	109	109
4 0/0 français 1987	109	109
4 0/0 français